

# Discussions sur les « accords »

Le monastère de la Sainte-Croix au Brésil a publié deux textes au sujet d'éventuels « accords » entre Rome et la Tradition. Le premier est signé de Dom Thomas d'Aquin, le prieur du monastère, le second d'Arsenius.

Les originaux sont disponibles sur le site du monastère : <http://www.benedictinos.org.br>. La traduction a été effectuée par nos soins.

*Le Sel de la terre.*

## Deux courants

par Dom Thomas d'Aquin

**D**eux courants se manifestent aujourd'hui dans la Tradition. Les uns veulent un accord, les autres, non.

Les uns disent :

– Il faut rentrer dans l'Église.

Les autres répondent :

– Celui qui est à l'intérieur n'a pas besoin d'entrer.

– Mais nous avons besoin de la légalité, rétorquent les premiers.

– C'est ainsi que sont tombés Le Barroux, Campos et tant d'autres, répondent les seconds.

– Mais nous, nous ne tomberons pas, il n'est pas possible que Dieu permette qu'une telle chose se produise.

– « Que ceux qui sont debout, prennent garde de ne pas tomber », dit saint Paul (1 Co 10, 12). Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si Benoît XVI béatifie celui qui a excommunié Mgr Lefebvre et Mgr Antônio de Castro-Mayer, s'il célèbre le jubilé d'argent (les 25 ans) de la réunion d'Assise, s'il défend le concile Vatican II (comme étant la Tradition), alors les maux que nous avons vus pendant le pontificat de Jean-Paul II se répéteront avec Benoît XVI. Tant que la Rome libérale dominera la Rome éternelle, tant que la plus grande catastrophe de l'histoire de l'Église depuis sa fondation, c'est-à-dire le concile Vatican II, sera la référence privi-

légée des évêques, des cardinaux et du Saint-Père, il n'y aura pas de solution.

– Mais, reprennent les défenseurs de l'accord, Rome est en train de changer.

– De changer en quoi ?

– Rome a libéré la messe de toujours et levé les excommunications, répondent les premiers.

– Mais à quoi sert de libérer la messe de toujours, si Rome laisse coexister les deux messes ? Nous lisons dans l'ancien Testament qu'Abraham chassa Agar et son fils Ismaël, pour qu'Isaac ne reste pas avec le fils de l'esclave, car, dit saint Paul : « Celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit. » Et saint Paul ajoute : « Il en est encore ainsi maintenant » (Ga 4, 29). Abraham a agi ainsi, à contrecœur, pour donner satisfaction à une demande de Sarah, et le bon Dieu a donné raison à Sarah, car celle qui était libre ne devait pas être mise à égalité avec l'esclave. La nouvelle messe, c'est Agar. Elle n'a pas de droits. Elle doit être supprimée. Quant à la levée des excommunications, à quoi cela sert-il de les lever, si l'on béatifie celui qui les a prononcées ? Malgré un certain bienfait juridique de ces deux actes, « libération » de la messe (qui n'a jamais été interdite) et « levée » des excommunications (qui n'ont jamais été valides), le bienfait spirituel de chacun d'eux a été compromis par le contexte contradictoire dans lequel ils ont été réalisés. Ou c'est Jean-Paul II qui a raison, ou c'est Mgr Lefebvre. On ne peut louer Jean-Paul II et lever (si tant est qu'on l'a levée) l'excommunication de Mgr Lefebvre. Les deux ne peuvent pas avoir raison en même temps. Cela, c'est du pur modernisme. Quant à la messe, c'est pareil : si l'on permet les deux messes, le résultat c'est la contradiction. C'est un principe de désagrégation. C'est un principe de corruption de la foi catholique.

– Mais, diront les « accordistes », Rome ne peut pas mettre fin à cette crise en une seule fois. Les choses humaines ne peuvent se résoudre d'un seul coup. Pour mettre de l'ordre dans le chaos actuel, il va falloir beaucoup de temps.

– Oui. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais le commencement de cette mise en ordre ne viendra que lorsque le pape aura l'intention d'instaurer cet ordre. Et là, une question s'impose : Benoît XVI, désire-t-il mettre de l'ordre dans l'Église ?

– Certainement, diront quelques « accordistes ».

– Rien n'est moins certain que cela, répondons-nous. Mettre de l'ordre dans l'Église, ce n'est pas imiter Napoléon qui a structuré la Révolution et ainsi l'a perpétuée. Pour semer le désordre, il faut un peu d'ordre, disait Gustavo Corção. Benoît XVI est un homme d'ordre, mais l'ordre qu'il désire n'est pas apporté par la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ : pour lui, « le problème du Concile, ce fut d'assimiler les valeurs de

deux siècles de culture libérale <sup>1</sup>. » C'est cela que Benoît XVI montre vouloir faire avec son herméneutique de la continuité.

– Mais, insistent les autres, petit à petit Benoît XVI prendra de plus en plus la défense de la Tradition. Il a besoin de nous. Il veut notre aide pour combattre le modernisme.

– Campos disait cela aussi. Mais comment Benoît XVI peut-il combattre le modernisme, s'il est lui-même moderniste ? Il peut combattre certains modernistes, mais combattre le modernisme lui-même, il ne pourra le faire qu'après avoir cessé d'être moderniste.

– Mais comme cela, on n'arrivera jamais à une solution.

– Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que saint Anselme disait que Dieu n'aime rien autant au monde que la liberté de son Église. Mettre la Tradition sous l'autorité des hommes qui ne professent pas l'intégrité de la foi catholique, c'est faire exactement le contraire de ce que Dieu aime le plus.

– Mais dans ce cas, Monsieur, vous identifiez la Tradition avec l'Église ?

– Parfaitement, puisque l'Église est par essence traditionnelle et qu'elle ne peut cesser de l'être <sup>2</sup>.

– Mais alors, Benoît XVI, s'il n'est pas traditionaliste, qu'est-ce qu'il est ?

– C'est un pape libéral, qui fait de l'Église une esclave. Se placer sous son autorité, sans qu'il renie les erreurs qu'il a professées, c'est mettre Sarah sous le joug d'Agar, Isaac sous le joug d'Ismaël. Or nous, nous sommes enfants de la « femme libre », et non pas de « l'esclave », dont le fils est Vatican II, esclave de deux siècles de culture libérale.

– Alors, quelle est la solution ?

– La conversion du pape.

– Mais comment l'obtenir ?

– En priant et combattant. Dieu ne nous demande pas la victoire, mais plutôt le combat. Comme le disait sainte Jeanne d'Arc : « En nom Dieu, bataillons hardiment, et Dieu donnera la victoire »... par le Cœur Immaculé de Marie.



<sup>1</sup> — Mgr LEFEBVRE, *Ils l'ont découronné – Du libéralisme à l'apostasie – La tragédie conciliaire*, Fideliter, 1987, Introduction, p. XIII. — « Le problème des années soixante était d'acquérir les meilleures valeurs exprimées de deux siècles de culture "libérale" [...] C'est ce qui a été fait. » (Cardinal RATZINGER, Mensuel *Jesus*, novembre 1984, p. 72.)

<sup>2</sup> — Évidemment la question est complexe. Le titre du livre de PLONCARD D'ASSAC la résume ainsi : *L'Église occupée*. Une conférence de Mgr Lefebvre sur les notes de l'Église, faite en 1988 pour répondre aux arguments « accordistes » de Dom Gérard, jette aussi une lumière pénétrante sur la question.

## En considérant...

par Arsenius

1°) Que Mgr Lefebvre, s'est opposé à Dom Gérard quand il voulait faire un accord avec les autorités modernistes de Rome. Un accord à propos duquel Dom Gérard disait que Rome donnait tout et ne demandait rien ;

2°) Que le même Mgr Lefebvre a dit, après les sacres, que à partir de ce moment-là, il signerait des accords avec Rome seulement si les autorités romaines souscrivaient à plusieurs documents de l'Église condamnant les erreurs d'aujourd'hui ;

3°) Que, de plus, Mgr Lefebvre s'est repenti d'avoir signé un protocole d'accord avec le Vatican pour obtenir la permission de sacrer des évêques, car il est arrivé à la conclusion que les intentions des autorités romaines n'étaient pas bonnes ;

4°) Que, plus tard, Mgr Lefebvre a dit au futur Benoît XVI, alors cardinal Ratzinger, qu'il ne pouvait pas être d'accord avec lui, et que nous, les traditionalistes, nous essayons de christianiser le monde tandis que lui, le cardinal, et les autres progressistes ne travaillent qu'à déchristianiser le monde ;

5°) Que la Fraternité Saint-Pierre, qui a reçu de Rome la faculté de célébrer exclusivement la messe traditionnelle, a été obligée postérieurement d'accepter le fait que ses membres puissent célébrer aussi la nouvelle messe ;

6°) Que Mgr Lefebvre a dit qu'il ne convient pas que nous nous plaçons sous l'autorité de ceux qui ne professent pas la foi dans son intégrité ;

7°) Qu'en temps de guerre, s'occuper de suivre les lois positives (par exemple le Code de la route) peut être imprudent et, en certains cas, peut conduire au suicide ;

8°) Que l'expérience nous montre que très peu savent retourner en arrière quand les autorités romaines ne tiennent pas leurs promesses (voir le cas de la Fraternité Saint-Pierre) ;

9°) Que le fait d'être « réconcilié » avec Rome produit comme conséquence de ne plus considérer les autorités romaines (progressistes) comme des ennemis contre qui il faut combattre ;

10°) Que Mgr Lefebvre a dit que les progressistes sont semblables à ceux qui sont contaminés par une maladie contagieuse, et qu'il faut donc les éviter, pour ne pas devenir malades comme eux.

11°) Que dans toutes les parties du monde les fidèles sont en « état de nécessité », ce qui leur donne le droit de s'adresser à des prêtres à la doctrine intégralement catholique, et aussi de recevoir les sacrements et assister à la messe selon les rites traditionnels ; et que les prêtres ont un devoir de charité d'aller aider ces fidèles, même sans la permission de l'évêque du lieu.

### Nous jugeons...

1°) Que si Mgr Lefebvre vivait encore, il ne ferait aucun accord avec les autorités romaines, même si elles nous l'offraient, et même si on ne nous demandait rien, à moins que ces autorités ne condamnent d'abord les erreurs modernes qui s'insinuent dans le sein de l'Église, et qui sont condamnées par les papes antérieurs ;

2°) Que même aujourd'hui Mgr Lefebvre ne pourrait toujours pas être d'accord avec Benoît XVI, parce que celui-ci a encore la même pensée que lorsqu'il était cardinal ;

3°) Que nous ne pouvons pas avoir confiance dans les promesses faites par des hommes qui suppriment les garanties en faveur de la Tradition qu'ils avaient pourtant données antérieurement ;

4°) Que, comme Mgr Lefebvre l'a jugé lui-même, nous ne devons pas nous mettre sous l'obéissance de ceux qui ne professent pas la foi dans son intégrité ;

5°) Que dans l'affreuse guerre dans laquelle nous sommes (entre la sainte Église et le modernisme ; entre la vérité et l'erreur ; entre la lumière et les ténèbres), chercher la régularisation de notre situation est une chose imprudente et un suicide : c'est nous donner aux ennemis ;

6°) Que ce serait, d'une certaine manière, tenter Dieu, en nous mettant dans une situation qui probablement :

a) nous conduira à concéder des points importants quand les autorités romaines progressistes nous le demanderont ;

b) nous fera cesser de traiter certaines autorités comme des ennemis à combattre ;

c) nous laissera « contaminer » par le progressisme ;

7°) Que ce serait une erreur de restreindre notre champ d'action aux places que nous donneraient les autorités romaines ou permettraient les évêques diocésains, et de ne pas aller aux fidèles qui nous appellent, parce que, en tel lieu, nous n'aurions pas la permission officielle d'exercer le ministère sacerdotal, car cela serait ne pas considérer le grave et général « état de nécessité ».

## Objection...

On pourrait nous objecter que Mgr Lefebvre connaissait très bien tout ce que nous avons dit et, cependant, en plusieurs occasions, il a manifesté le désir que la situation de la Fraternité soit régularisée devant les autorités romaines.

## Nous répondons...

... que même si c'était vrai, cependant à partir de mai 1988 Mgr Lefebvre n'a plus manifesté ce désir et, tout au contraire, depuis cette époque-là il a pris comme position que tous les accords avec les autorités romaines devaient être précédés d'une profession de foi par Rome sur les grands documents anti-libéraux du Magistère, comme, par exemple, *Pascendi*, *Quanta cura*, etc. Il a soutenu cette nouvelle position jusqu'à sa mort.

Le motif qui l'a amené à ce changement a été le fait qu'il a pu voir clairement que la Rome néo-moderniste n'avait aucune intention de protéger ou d'approuver la Tradition catholique.

## Conclusion

Union juridique avec Rome ? Oui, mais dans l'intégrité de la foi catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut, et dans la liberté d'accomplir nos devoirs envers Dieu et le prochain.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**